



AGRICULTURAL ADAPTATION ACCELERATION IN AFRICA CONFERENCE



INAUGURAL CONFERENCE ON

Accelerating Agricultural Adaptation in Africa (C4A)

October 16 - 19, 2023

Abuja, Nigeria



Ministry of Foreign Affairs of the
Netherlands



Sweden
Sverige



DECLARATION : CONFERENCE INAUGURALE SUR L'ACCELERATION DE L'ADAPTATION
AGRICOLE EN AFRIQUE

*Faire progresser le leadership politique, les approches multisectorielles et le
financement climatique pour une agriculture résiliente en Afrique face à la crise*

Abuja, Nigéria : 18 octobre 2023

En partenariat avec le Conseil national sur le changement climatique de la République fédérale du Nigéria, l'Initiative d'adaptation en Afrique et diverses organisations de la société civile et non gouvernementales, l'Alliance panafricaine pour la justice climatique (PACJA) a organisé la conférence inaugurale sur l'accélération de l'adaptation agricole à Abuja, Nigéria, du 16 au 18 octobre 2023.

La conférence visait à évaluer l'état du secteur agricole en Afrique dans le contexte du changement climatique et à concevoir des stratégies et des approches pour accélérer l'engagement politique et l'action visant à renforcer les capacités d'adaptation et la résilience du secteur agricole africain.

Après trois jours de présentations d'experts, de partage d'expériences et de discussions franches, les participants :

1. A pris note du 6ème rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), qui indique que le monde n'est pas sur la bonne voie pour maintenir la limite de 1,5°C convenue à Paris.
2. Nous sommes alarmés par les implications potentielles de l'augmentation des émissions résultant de la rechute observée vers les énergies sales et de l'action inadéquate, en particulier de la part des pays industrialisés du Nord, fortement émetteurs, sur l'agriculture et d'autres secteurs économiques.
3. A pris note des conclusions des rapports AR4 et AR6 du GIEC qui sont concluants sur la réalité des impacts du changement climatique et affirment que l'Afrique sera touchée par le changement climatique dans tous les scénarios et projections d'émissions, la région connaîtra des vagues de chaleur, des sécheresses, des sécheresses et des sécheresses plus fréquentes et plus intenses inondations, tempêtes et incendies de forêt dans tous les scénarios d'émissions.
4. Réflexion sur les coûts économiques qui s'accumulent déjà, les estimations du GIEC indiquant que l'Afrique a subi des pertes annuelles de 7 milliards de dollars en raison du changement climatique entre 2010 et 2019, qui pourraient atteindre 50 milliards de dollars d'ici 2040 dans un contexte de fortes émissions scénario et réduire la croissance du produit intérieur brut (PIB) en Afrique de 2 à 4 % par an d'ici 2040 et de 10 à 25 % d'ici 2100.
5. S'est inspiré du rapport du GIEC qui souligne à juste titre, la nécessité de changements dans la manière dont nous entreprenons l'agriculture et propose une réflexion utile sur le cadre – un passage des systèmes de production commerciaux aux systèmes de production basés sur l'agroécologie, un cadre qui est cohérent avec la Stratégie de réponse au changement climatique de l'UA 2022-2032 qui aspire à des systèmes de production résilients au climat, motivés par des solutions au changement climatique centrées sur la nature et centrées sur les personnes.
6. A réaffirmé que l'adaptation au changement climatique est une priorité, une question de survie pour l'Afrique qui apporte également des co-bénéfices pour le développement et que le secteur agricole est au cœur du programme d'adaptation du continent.

7. A élevé le discours sur le climat, la santé, l'environnement et l'agriculture et a approfondi le lien entre ces secteurs, l'impact du changement climatique sur les systèmes de santé fragiles en Afrique, le rôle des données météorologiques dans les systèmes de santé et agricoles, la position commune africaine sur le climat et la santé et sur la nécessité pour l'Afrique d'adopter une approche holistique d'adaptation dans les négociations de la COP.
8. Sommes conscients que le changement climatique a un impact sur les populations, les écosystèmes et les économies et qu'il est susceptible de pousser 122 millions de personnes supplémentaires, principalement des agriculteurs africains, qui sont mal équipés en termes de capacités et de financement pour poursuivre les voies de transition incertaines hors des situations extrêmes pauvreté d'ici 2030.
9. Introspection de la mise en œuvre des plans du secteur agricole africain, notamment du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) et de la Déclaration de Malabo, ainsi que des piliers essentiels qui ancrent l'action climatique dans l'agriculture dans ces cadres politiques à large assise.
10. Rappelé que les efforts antérieurs de réforme de l'agriculture africaine, fondés sur des approches « révolutionnaires » externalisées, ont largement échoué à transformer le secteur. Cet échec est trop lié à la faiblesse des visions politiques sur le secteur agricole des dirigeants africains.
11. Nous sommes préoccupés par le fait que le Nord a dicté les décisions sur les voies de transition pour faire progresser la commercialisation et la privatisation afin de « nourrir la population mondiale en pleine expansion », avec une faible participation des agriculteurs africains aux décisions.
12. Étaient conscients des insécurités et des migrations déclenchées par le climat qui menacent les populations, les économies et les écosystèmes africains et ont un impact sur les pratiques agricoles, l'emploi décent pour les jeunes et entraînent un fardeau accru pour les femmes, tant dans l'économie des soins que dans le maintien productivité agricole.
13. Nous sommes en outre conscients que le secteur agricole est en grande partie alimenté par la pluie et donc vulnérable aux aléas climatiques et que le continent n'a pas investi dans le secteur de l'eau pour soutenir sa transformation et sa réactivité face au défi climatique émergent.
14. Sommes conscients de la contribution de l'agriculture aux émissions de carbone, un quart des émissions de gaz à effet de serre émanant de l'agriculture, de la foresterie et d'autres options d'utilisation des terres, principalement du nord de la planète, et de la nécessité de renforcer et de maintenir des activités vertes à faible intensité énergétique pratiques agricoles à carbone en Afrique.
15. Nous avons été préoccupés par le nombre croissant de fausses solutions colportées à la fois comme solutions aux défis auxquels est confrontée l'agriculture africaine et comme solutions climatiques mondiales partout dans le monde.
16. Nous sommes préoccupés par l'impact attendu que les solutions du marché du carbone, en particulier l'expansion des terres forestières, auraient sur la production agricole et la sécurité alimentaire en Afrique.

17. Nous sommes conscients des maigres ressources que les pays en développement reçoivent pour l'adaptation, estimées à 34 % de la part totale du financement climatique, et de l'absence de données sur ce qui se passe dans le secteur agricole.
18. Nous sommes préoccupés par l'incapacité constante des pays riches et développés responsables de la catastrophe climatique à fournir un soutien adéquat et rapide aux pays en développement pour s'adapter au changement climatique.

La conférence a marqué une étape importante dans la lutte contre le changement climatique dans le secteur agricole. Les idées et réflexions partagées par les participants offrent des conseils précieux aux décideurs politiques et aux parties prenantes pour prendre des mesures rapides et décisives pour lutter contre les menaces du changement climatique et garantir le bien-être des populations, des écosystèmes et des économies d'Afrique.

Dans cette optique, les participants ont appelé les gouvernements africains, les parties à la CCNUCC et les autres parties prenantes à donner la priorité à l'adaptation menée au niveau local dans l'agriculture et les secteurs connexes en prenant les mesures suivantes :

A. Assurer une adaptation menée localement

1. Plaider pour la finalisation du cadre de l'objectif mondial sur l'adaptation dans le cadre de l'Accord de Paris. Cela améliorera notre capacité d'adaptation, renforcera notre résilience et réduira notre vulnérabilité au changement climatique. L'impact de ces efforts doit être mesurable, notifiable et vérifiable.
2. Donner la priorité à une plus grande décentralisation et aux actions climatiques menées au niveau local dans le secteur agricole, qui centrent les intérêts des productrices, des jeunes, des pêcheurs, des éleveurs et des autres communautés de première ligne touchées par la crise climatique. Cela impliquerait d'adopter les principes de l'adaptation climatique menée localement, notamment en termes de transfert de la prise de décision au niveau approprié le plus bas et d'investissement dans les capacités locales.
3. Intégrer les principes d'adaptation pilotée localement dans la conception des politiques et des programmes régionaux des principales institutions politiques africaines et autres afin de renforcer la résilience des petits producteurs agricoles en Afrique.
4. Augmenter les ambitions en matière d'investissements dans le secteur de l'eau pour sécuriser la production agricole dans un contexte de changement climatique, renforcer les approches de chaîne de valeur et accélérer l'adaptation agricole en Afrique.

5. Établir et renforcer une communauté de pratique qui s'appuie sur toutes les parties prenantes, y compris les chercheurs africains, les décideurs politiques, les petits exploitants agricoles et autres. Ensemble, ils peuvent évaluer les défis et proposer des solutions standards pour une agriculture durable dans un climat en changement. Leur approche doit être centrée sur les personnes et ascendante, basée sur les principes d'adaptation menés localement.
6. Fournir davantage de soutien pour répondre aux besoins techniques, financiers et technologiques en matière de soutien à l'adaptation. Les pays du Nord doivent accroître leurs ambitions dans ce domaine pour répondre aux besoins urgents de ceux qui sont touchés par le changement climatique.
7. Renforcer les stratégies africaines d'adaptation existantes pour le secteur de la santé, notamment en les alignant sur leur cadre PAN.

B. Garantir les droits fonciers et les droits aux ressources naturelles pour la résilience

1. Il est crucial de garantir des garanties aux communautés qui sont en première ligne de la crise climatique. Cela inclut la protection de leurs droits, de la sécurité d'occupation des terres et des ressources naturelles, des moyens de subsistance et des systèmes agricoles contre toute décision sur les investissements fonciers susceptibles de les affecter.
2. Les investissements privés en Afrique doivent faire preuve de la diligence raisonnable nécessaire pour réduire les pertes et dommages potentiels infligés par ces investissements en intégrant des principes de transition juste pour remédier et non exacerber l'injustice.
3. Les gouvernements africains doivent mettre en œuvre des réformes politiques et juridiques globales et cohérentes qui font progresser les approches paysagères en matière d'environnement, d'utilisation des terres et de gouvernance des ressources naturelles pour une résilience accrue. La formulation et la mise en œuvre des politiques doivent être inclusives et participatives pour refléter les points de vue des communautés touchées par le changement climatique.
4. Les actions politiques et programmatiques doivent prendre en considération les femmes et les jeunes défavorisés en termes d'accès à la terre et aux autres ressources naturelles. Leurs droits de propriété doivent être garantis pour servir de base à la construction de systèmes de production durables et fondés sur la nature.

C. Accélérer l'accès au financement climatique

1. Accélérer l'accès au financement climatique est crucial pour que les pays africains puissent lutter contre les effets néfastes du changement climatique. À cet égard, les pays et régions africains doivent travailler ensemble pour partager les meilleures pratiques, les connaissances et les expériences et mobiliser des fonds climatiques à grande échelle, faire progresser les programmes transfrontaliers, promouvoir les énergies renouvelables, renforcer les systèmes d'alerte précoce et construire des infrastructures résilientes en utilisant des ressources naturelles solutions.

2. Nous exhortons les pays africains à donner la priorité et à ancrer les impératifs d'adaptation pour le secteur agricole lors de l'examen de leurs plans nationaux d'adaptation (PAN) et des contributions déterminées au niveau national (CDN). Afin de garantir un financement prioritaire au secteur agricole, nous encourageons la démonstration de ses co-bénéfices en matière d'adaptation et d'atténuation et l'utilisation de financements provenant à la fois des paniers d'atténuation et d'adaptation pour mettre en œuvre des actions holistiques dans le secteur.
3. Les parties doivent convenir de sources innovantes/alternatives de financement sous forme de subventions qui peuvent générer des ressources nouvelles et supplémentaires pour l'action climatique et l'adaptation dans l'agriculture. L'approche visant à mobiliser de tels financements doit être ancrée dans le principe du « pollueur-payeur » et dans les principes fondamentaux d'équité, de justice, d'équité et d'accès de la CCNUCC.
4. Envisager de créer des cadres nationaux de financement de l'adaptation qui mobilisent des financements provenant de sources multiples et alignent les flux de financement sur les impératifs d'adaptation.

D. Processus de négociation

1. Afin d'augmenter les investissements et de renforcer l'action en matière d'adaptation dans l'agriculture et les secteurs connexes, nous exhortons tous les gouvernements africains à revoir leurs plans nationaux d'adaptation et leurs contributions déterminées au niveau national pour garantir qu'ils intègrent les priorités et actions clés en matière d'agriculture et alignent leurs ambitions de négociation sur leurs CDN.
2. Nous exhortons vivement les parties à la CCNUCC à accélérer la mise en œuvre des recommandations du travail conjoint de Koronivia sur l'agriculture. Un financement adéquat et un transfert de technologie dans le secteur agricole sont essentiels à ce processus.
3. Les dirigeants africains doivent donner la priorité au programme d'adaptation dans le secteur agricole et amplifier leurs voix pour garantir que l'agriculture soit reconnue comme essentielle au programme d'adaptation. Cela devrait être souligné lors de la COP28 et dans les processus ultérieurs de la CCNUCC.
4. Nous plaidons pour une approche de mise en œuvre des transferts technologiques dans l'agriculture qui soutient les initiatives locales et co-crée des innovations avec les agriculteurs dans leurs contextes locaux pour en assurer la pertinence et l'applicabilité pratique. Cela renforcera l'appropriation locale et les avantages pour les agriculteurs, fera progresser les transitions vers une économie à faibles émissions de carbone, y compris l'agroécologie, et améliorera la valeur ajoutée et l'accès au marché.

5. Améliorer la santé lors des négociations de la COP en tenant compte des implications du changement climatique sur les écosystèmes, des tendances nouvelles et émergentes en matière de maladies végétales et animales et de ses implications globales sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la santé humaine.
6. La position de l'agriculture dans le processus de bilan mondial doit être assurée afin de faciliter des évaluations soutenues et un changement de cap dans la mise en œuvre d'actions de transformation dans l'agriculture et les secteurs connexes.

E. Sur la garantie de transitions justes vers une agriculture à faibles émissions de carbone et résiliente au changement climatique pour l'Afrique

1. Il est crucial d'assurer une transition juste vers une agriculture à faibles émissions de carbone et résiliente au changement climatique pour l'Afrique. Pour y parvenir, les dirigeants africains devraient donner la priorité à une diplomatie mondiale en matière de changement climatique qui se concentre sur les options politiques et les actions programmatiques centrées sur des transitions justes dans le secteur. Cette transition doit être structurée de manière ciblée, permettant à l'agriculture de contribuer à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique, conformément à la stratégie de réponse climatique de l'UA.
2. Une transition juste dans le secteur agricole devrait aborder plusieurs dimensions importantes, notamment l'empreinte carbone, les droits de l'homme, les avantages socio-économiques et écologiques, les implications sur la santé, l'inclusivité et les considérations de durabilité. Il devrait se concentrer sur la manière dont les aliments sont produits à l'échelle mondiale et promouvoir des modèles de production plus sûrs, centrés sur les personnes et écologiquement durables.
3. Lors de la COP28, les pays du Nord devraient être exhortés à réaffecter les subventions alimentaires mondiales aux principaux producteurs commerciaux pour l'agroécologie, les systèmes alimentaires et les réformes de marché et à mettre ces fonds à la disposition des petits exploitants agricoles pour faire progresser les systèmes de production alimentaire durables.
4. Le lien entre l'énergie et l'agriculture doit être soigneusement guidé par des programmes bien développés qui favorisent des systèmes énergétiques accessibles et décentralisés. Le contrôle des systèmes énergétiques devrait être centré sur les communautés, et des systèmes tels que la biomasse qui favorisent une économie circulaire au niveau des exploitations agricoles devraient être encouragés. Les usines de micro-transformation et la valeur ajoutée dans les villages devraient également être encouragés.

F. Mesures de réponse

1. Nous appelons à une mise en œuvre efficace du plan de travail du Comité d'experts de Katowice sur la mise en œuvre des mesures de réponse (KCI) en accélérant la conclusion de l'examen à mi-parcours afin que l'Afrique soit en mesure d'entreprendre les nouvelles activités proposées pour la mise en œuvre dans le contexte de ses circonstances nationales.

2. La nécessité urgente de fournir le soutien nécessaire pour renforcer les capacités des pays africains à mener leurs évaluations sectorielles et à analyser les impacts des mesures de réponse, y compris les impacts transfrontaliers, la transition juste et les impacts sur le commerce et la compétitivité, entre autres.
3. Il est urgent d'identifier et d'évaluer le Pacte vert de l'Union européenne sur les secteurs économiques africains.
4. Renforcer les capacités des pays africains dans le développement d'outils et de méthodologies pour entreprendre des projets sur des transitions justes.

G. Transition juste

1. Adoption d'une décision ambitieuse dans le cadre du programme de travail sur les voies de transition juste qui opérationnalisent l'équité dans les voies d'atténuation, d'adaptation et de financement dans le cadre de l'Accord de Paris et qui tient compte des besoins et des circonstances uniques du continent. Cela devrait garantir une transition juste et équitable vers un développement à faibles émissions de carbone et résilient au changement climatique.
2. La nécessité de trouver des voies de transition juste pour prendre en compte les liens intersectoriels divergents mais essentiels (énergie, transports, agriculture, gestion des déchets, santé) qui offrent des opportunités uniques pour assurer et maintenir des transitions justes de la main-d'œuvre et la création d'emplois décents et verts ; tirer parti du pouvoir des jeunes et des générations futures pour garantir un avenir durable et équitable pour tous.
3. Soulignons que la transition juste et équitable englobe des voies qui incluent l'énergie, la socio-économie, la main-d'œuvre et d'autres dimensions, qui doivent toutes être basées sur des priorités de développement définies au niveau national et inclure la protection sociale afin d'atténuer les impacts potentiels associés à la transition et souligner les rôles des instruments liés à la solidarité sociale et à la protection dans l'atténuation des impacts des mesures prises.

H. Accélérer les innovations centrées sur les personnes

1. Les innovations en matière d'agriculture doivent être ancrées dans les réalités locales. Engager les communautés, y compris les petits exploitants agricoles, directement dans le processus de développement, de test et d'apprentissage des innovations, peut contribuer à réduire les risques et leur permettre d'articuler ce qui fonctionne et ce qui n'est pas conforme à leurs défis et contextes uniques.

2. Les canaux de financement de l'adaptation doivent être réformés pour accroître l'allocation et l'accès au soutien des innovations agricoles au niveau local. L'inclusion financière et la promotion de l'accès à un financement flexible et à des facilités de crédit abordables sont essentielles pour aider les innovateurs (y compris les petits exploitants agricoles et les jeunes) à participer à l'action climatique, notamment en développant des solutions pertinentes pour relever les défis climatiques.
3. Nous appelons à une action coordonnée entre les secteurs et au renforcement des plateformes de dialogue participatif entre les diverses parties prenantes et décideurs, afin de développer de nouveaux partenariats et modèles commerciaux impliquant les secteurs public et privé, la société civile, la recherche, la vulgarisation et les organisations agricoles dans l'avancement de l'innovation.
4. Nous appelons à des investissements adéquats dans les innovations agricoles menées par les jeunes, qui constituent un moteur essentiel du développement économique et de la création d'emplois, en exploitant les opportunités d'entrepreneuriat et d'innovations dans le secteur agroalimentaire, notamment dans les innovations en matière de TIC, tout au long de toutes les chaînes de valeur.